NATIONS UNIES



Conseil Économique et Social

Distr. LIMITÉE

E/CN.4/2001/L.37 12 avril 2001

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME Cinquante-septième session Point 10 de l'ordre du jour

DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Norvège : projet de décision

2001/... <u>Amendement au projet de décision 2 de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme</u>

Remplacer le projet de décision 2 de la Sous-Commission par le texte suivant :

"La Commission des droits de l'homme, prenant note de la résolution 2000/6 adoptée le 17 août 2000 par la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, décide d'autoriser la Sous-Commission à organiser un forum des droits économiques, sociaux et culturels pendant sa cinquante-troisième session."
